

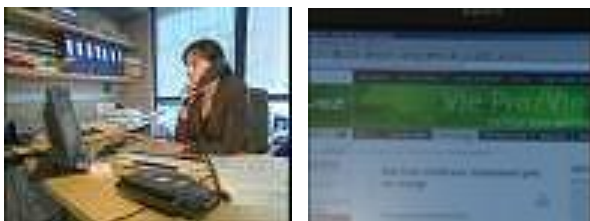


11 avril 2008 - Journal de 20H présenté par Claire Chazal

## ENTREPRISE ET VIE DE FAMILLE : CHARTE DE LA PARENTALITE ET SITE VIE PRO/VIE PERSO

Trente entreprises et associations ont signé aujourd'hui une Charte de la parentalité pour que les "salariés-parents" aient de meilleures conditions de travail et trouvent un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Une politique qui est déjà appliquée par certains patrons et qui devient chez les cadres trentenaires un argument de recrutement.

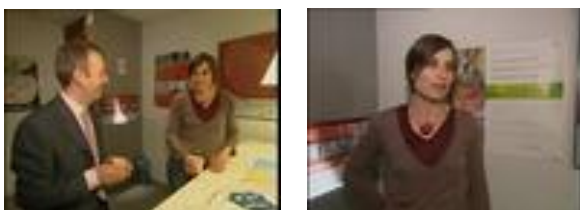
Reportage Sylvie Pinatel et Eric Berra



Une employée téléphonique à sa RH pour obtenir des informations sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle au sein de Suez. La RH lui conseille de consulter le site Vie Pro/Vie Perso sur l'intranet entreprise. Les pages web d'accès aux informations et services du site Vie Pro/Vie Perso sont passées en revue.



ITW Vincent Gossare - Relations Humaines Suez - et de Loic de Fontaubert - Communication Financière Suez - expliquant chacun les raisons de l'engagement de Suez en faveur de la parentalité avec la signature de la Charte et la mise en place du site Vie Pro/Vie Perso



ITW Claire Beffa - Cofondatrice Société EQUILIBRES - « C'est un discours qui concerne aussi les hommes, quand les papas s'investiront plus dans la vie familiale, les femmes auront plus de place dans la vie professionnelle ».